

Tous les conseillers étaient présents.

**Comptes administratifs 2015 et budgets primitifs 2016**

Le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs et comptes administratifs suivants :

**Comptes administratifs 2015 de la commune**

- Dépenses de fonctionnement	: 244 019,44 €
- Recettes de fonctionnement	: 274 527,18 €
- Dépenses d'investissement	: 166 986,00 €
- Recettes d'investissement	: 169 825,98 €

**Budget primitif 2016 de la commune**

- Dépenses et recettes de fonctionnement	: 396 889,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement	: 259 246,00 €

**Compte administratif 2015 Assainissement**

- Dépenses de fonctionnement	: 25 289,29 €
- Recettes de fonctionnement	: 25 193 28 €
- Dépenses d'investissement	: 37 714,31 €
- Recettes d'investissement	: 27 208,70 €

**Budget primitif 2016 assainissement**

- Dépenses et recettes de fonctionnement	: 42 498,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement	: 193 110,00 €

**Fixation des taux d'imposition 2016**

- Taxe d'habitation :	8,57 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,61 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	45,99 %

**Répartition des subventions 2016**

- Comité des Fêtes	: 160 €
- Comité des Fêtes pour feu d'artifice	: 1 650 €
- Club gym de Saint Hilaire	: 160 €
- Association sportive ASSHML	: 160 €
- Société de Chasse	: 500 €
- Fnaca section St Hilaire	: 160 €
- Marcheurs de l'Aigue Blanche	: 160 €
- Club St Hilaire Amitiés	: 160 €
- Les Inséparables	: 160 €
- Les Inséparables organisation foire annuelle	: 300 €
- Syndicat Défense Paragrêle	: 400 €
- Association France Alzheimer Loire	: 80 €
- Centre Léon Bérard lutte cancer	: 80 €
- Secours Populaire	: 80 €
- Restos du cœur	: 80 €
- Amavie Forez	: 32 €
- Sou des Ecoles Publiques	: 300 €
- Voyages scolaires, par élève de la commune	: 50 €
- Ecole Saint Joseph par élève de la commune	: 750€
- Association sportive UNSS par élève de la commune:	20€
- Saint Hilaire Evasion sportive	: 160€

### Subventions exceptionnelles

- Saint Hilaire Evasion sportive - 1ère année de fonctionnement : 340 €

### Convention de dématérialisation des marchés publics

Le conseil municipal renouvelle la convention de dématérialisation des marchés publics avec le Conseil Départemental.

### Demande de subvention pour le déneigement au conseil départemental.

Demande déposée au Conseil Départemental pour les frais de déneigement.

### Questions diverses

- Assainissement :
  - Accord reçu de la Préfecture pour la mise en place de la STEP au Crozet Pêchet, l'appel d'offre pour la passation du marché sera mis en place.
  - La réunion publique pour le village de Chazourne s'est tenue le 25 mars et le bureau d'étude contactera tous les propriétaires.
- Accord du conseil municipal pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour le repas des classes en 6 en date du samedi 24 septembre.
- Suite à une demande de création d'un columbarium au cimetière, le conseil municipal donne un avis favorable et une étude de faisabilité est entreprise.